

**« Que ferais-je demain si... ?
C'est la question d'aujourd'hui »**

**VISITE DE MONSIEUR NIKOLAUS MEYER-LANDRUT
AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE EN FRANCE ET AUPRES DE MONACO
AU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES**

« Que ferais-je demain si... ? »

Dès son arrivée au Site-mémorial du Camp des Milles, l'attention de M. Nikolaus Meyer-Landrut, Ambassadeur d'Allemagne en France et auprès de Monaco s'est portée sur cette interpellation qui ouvre le parcours de visite : « C'est la question d'aujourd'hui » souligna-t-il.

Accompagné de Serge Klarsfeld, Vice-président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation et de son épouse Beate, l'Ambassadeur a pu découvrir « avec une grande émotion » ce haut lieu de la mémoire européenne, son histoire ainsi que la richesse des témoignages des internés, allemands antinazis pour beaucoup d'entre eux.

Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation lui a ensuite présenté les outils scientifiques pluridisciplinaires développés dans le « volet réflexif » du Mémorial et qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains qui ont conduit et peuvent encore conduire au pire ainsi que les capacités qui permettent d'y résister.

M. Nikolaus Meyer-Landrut s'est dit impressionné par cette troisième partie d'éducation citoyenne et a particulièrement apprécié le film montrant les étapes qui peuvent mener une société, démocratique ou non, jusqu'à la perpétration de crimes de masse.

Devant le Mur des Actes Justes, il a pu constater la grande diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un contrepoint de reconnaissance et d'espoir en fin de parcours muséographique. Et une manière de souligner que « chacun peut résister, chacun à sa manière... », message affiché au-dessus d'une grande photo d'un Hambourgeois croisant les bras dans une foule faisant le salut nazi devant Hitler en 1936.

M. Nikolaus Meyer-Landrut s'est ensuite recueilli dans l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les 11 400 enfants juifs déportés de France.

A l'issue de cette visite, il a affirmé vouloir agir pour une coopération durable entre son pays et la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, en particulier concernant les jeunes, tout comme avaient pu le faire Olaf Scholz, ministre-président de Hambourg, Carola Veit, Présidente du parlement de Hambourg puis plus récemment Michael Roth, Ministre allemand aux affaires Européennes lors de leurs visites.

Contact Presse

ODILE BOYER

odile.boyer@campdesmilles.org

+33(0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, **une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.**

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

www.campdesmilles.org

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « **Mur des actes justes** » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE «**Sauver les Enfants : 1938-1945** » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par l'UNESCO, le Défenseur des Droits, la DILCRA, l'Université d'Aix-Marseille, les Villes de Marseille, Vaulx en Velin, Vitrolles, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, la Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Altea